GROUPE EMITECH

ACHERES (78)

Pièce 11

D181-15-2 11°

Site nouveau : avis du propriétaire, du maire ou EPCI, compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation

Il ne s'agit pas d'un site nouveau mais d'une régularisation des activités d'EMC auprès des autorités au titre des ICPE.

Dans le cadre du présent dossier de demande d'Autorisation Environnementale, en référence à l'Article D181-15-2- 11° du Code de l'Environnement, l'avis du Maire d'Achères a été sollicité sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

En cas de cessation d'activités, un mémoire serait réalisé conformément aux articles R.512-39-1 à R.512-39-5 du Code de l'Environnement et serait notifié au minimum trois mois avant la mise à l'arrêt définitif de l'installation.

Cette notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité environnementale du site.

Dans le cas d'une cessation de l'activité de la société EMC, les mesures proposées porteront notamment sur :

- La vidange et l'inertage des cuves de carburants enterrées et des canalisations
- L'évacuation de tous les produits dangereux et matériels présents dans les ateliers
- Le tri et conditionnement de tous les déchets et évacuation en filières de traitement autorisées, nettoyage de la totalité du site
- les interdictions ou limitations d'accès au site (clôture périphérique)
- le maintien en l'état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, eau, assainissement, gaz..) après consignation des équipements non concernés par la sécurité du site,
- le nettoyage du (ou des) séparateur(s) d'hydrocarbures

Le site de la société EMC pourra en cas de cessation d'activités être réutilisé pour accueillir des activités industrielles ou artisanales.

L'avis du Maire d'Achères a été sollicité par courrier le 1er octobre 2018. Aucune réponse n'ayant été reçue, l'avis est réputé favorable.

Les propriétaires du site sont :

- d'une part, à la SCI GGOC, dont le siège social est situé 29 rue de Falaise à AULNAY SUR MAULDRE (78126), SIRET 501 136 485 00015.
- d'autre part, à la SCI ARCOLAS dont le siège social est situé 29 rue de Falaise à AULNAY SUR MAULDRE (78126), SIRET 51063445400019

Les avis des propriétaires du site ont été sollicités par courrier le 21 février 2019 (RAR). Aucune réponse n'ayant été reçue, leurs avis sont réputés favorables.

Les courriers de demande et confirmations de leur réception sont présentés ci-après.

Optimise les solutions de mobilité durable

Mairie
6-8, rue Deschamps Guerin
78260 Achères

A l'attention de Monsieur le Maire

Achères, le 25 Septembre 2018

Objet: Régularisation d'une installation de bancs d'essais moteurs sur la commune d'Achères
Avis sur remise en état du site en cas d'arrêt définitif

RAR 1A 137 813 5555 9

Monsieur le Maire,

Nous allons déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la régularisation d'une installation de bancs d'essais moteurs soumise au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, située 4 Allée de la Rhubarbe, sur la commune d'Achères.
Dans le cadre de l'instruction de notre dossier, en référence à l'article D. 181-15-2 11° du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

En cas de cessation d'activités, un mémoire serait réalisé conformément aux articles R. 512-39-1 à R. 512-39-5 du Code de l'Environnement et vous serait notifié au minimum trois mois avant la mise à l'arrêt définitif de l'installation.

Cette notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité environnementale du site.

Dans le cas d'une cessation de l'activité de la société EMC France, les mesures proposées porteront notamment sur:

- La vidange et l'inertage des cuves de carburants enterrées et des canalisations
- L'évacuation de tous les produits dangereux et matériels présents dans les ateliers
- Le tri et conditionnement de tous les déchets et évacuation en filières de traitement autorisées, nettoyage de la totalité du site
- les interdictions ou limitations d'accès au site (clôture périphérique)
- le maintien en l'état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, eau, assainissement, gaz..) après consignation des équipements non concernés par la sécurité du site,
- le nettoyage du (ou des) séparateur(s) d'hydrocarbures

Optimise les solutions de mobilité durable

Le site de la société EMC France pourra en cas de cessation d'activités être réutilisé pour accueillir des activités industrielles ou artisanales.
Conformément à l'article D. 181-15-2 11° du code de l'Environnement, je vous demande de bien vouloir me faire part de votre avis dans un délai quarante-cinq jours à compter de la réception de ce présent courrier auquel cas votre avis sera réputé émis.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Olivier CRASTRE
Président

EMC
ZAC Des Communes
4 Allée de la Rhubarbe
78260 ACHERES
RCS VERSAILLES : 390 707 602
Tél. : 01 39 11 84 00
Fax : 01 39 11 98 50

Destinataire

Parc
[illegible] Beaumont Guelin
78260 ACHERES

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur Internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 137 813 5555 9

COURRIER SUIVI

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

VCH (SCPE)

Expéditeur

EIC
4 Allée de la République
78260 ACHERES

FRANCE LA POSTE 27-9 2018

SGR2 V22 - PIC 6A - 20164053T01 - 04/17

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

NEUTRE en CO_2 laposte.fr/neutralite-carbone

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne,** consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :

[illegible]
78[illegible] ACHERES

SGR2 V22 - PIC 31A - 20164053T01 - 04/17

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : 28 / 09 / 18

Je soussigné déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : . . . . . .

Signature (Précéder Nom et Prenom si mandataire)

Signature Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 137 813 5555 9**

VCH (SCPE)

Renvoyer à FRAB

EIC

RECU LE 01 OCT. 2018

4 Allée de la République
78200 MANTES

Optimise les solutions de mobilité durable

SCI ARCOLAS
29, route de la Falaise
78 126 Aulnay sur Mauldre

A l'attention de Monsieur Geoffrey GAULLIER

Achères, le 19 Février 2019

Objet: Régularisation d'une installation de bancs d'essais moteurs sur la commune d'Achères

Avis sur remise en état du site en cas d'arrêt définitif

RAR 1A 145 734 5142 8

Monsieur Gaullier,

Nous allons déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la régularisation d'une installation de bancs d'essais moteurs soumise au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, située 4 Allée de la Rhubarbe, sur la commune d'Achères.

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier, en référence à l'article D. 181-15-2 11° du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

En cas de cessation d'activités, un mémoire serait réalisé conformément aux articles R. 512-39-1 à R. 512-39-5 du Code de l'Environnement et vous serait notifié au minimum trois mois avant la mise à l'arrêt définitif de l'installation.

Cette notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité environnementale du site.

Dans le cas d'une cessation de l'activité de la société EMC France, les mesures proposées porteront notamment sur:

- La vidange et l'inertage des cuves de carburants enterrées et des canalisations
- L'évacuation de tous les produits dangereux et matériels présents dans les ateliers
- Le tri et conditionnement de tous les déchets et évacuation en filières de traitement autorisées, nettoyage de la totalité du site
- les interdictions ou limitations d'accès au site (clôture périphérique)
- le maintien en l'état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, eau, assainissement, gaz..) après consignation des équipements non concernés par la sécurité du site,
- le nettoyage du (ou des) séparateur(s) d'hydrocarbures

Optimise les solutions de mobilité durable

Le site de la société EMC France pourra en cas de cessation d'activités être réutilisé pour accueillir des activités industrielles ou artisanales.

Conformément à l'article D. 181-15-2 11° du code de l'Environnement, je vous demande de bien vouloir me faire part de votre avis dans un délai quarante-cinq jours à compter de la réception de ce présent courrier auquel cas votre avis sera réputé émis.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Olivier CRASTRE
Président

En provenance de :

SCI ARCOLAS
c/o Geoffrey Gaullier
129 Route de la Falaise
78126 ALNAY SUR TAULDRE

SGR 2 V22 MSR 2A 15-1092913 07-17

Présenté / Avisé le : 14 / 02 / 19
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire

Signature (Précisez Nom et Prénom du mandataire)

☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : . . . . . .

Signature Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
01-03-19

LA POSTE
Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 145 734 5142 8

VCH

Renvoyer à FRAB

EMC

REÇU LE 04 MARS 2019

4 Allée de la Rhubarbe
78260 ACHERES

Destinataire

SCI ARCOLAS
c/o Geoffrey Gaullier
129 Route de la Falaise
78126 ALNAY SUR TAULDRE

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- **Par SMS** : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur Internet** : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone** :
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

REÇU LE 21 FEV. 2019

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

LA POSTE
RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : **1A 145 734 5142 8**

COURRIER SUIVI

Expéditeur

VCH

EMC

LA POSTE 20-2-2019 FRANCE

4 Allée de la Rhubarbe
78260 ACHERES

SGR 2 V22 MSR 18 15-1092913 07-17

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

NEUTRE en CO_2 laposte.fr/neutralitecarbone

Optimise les solutions de mobilité durable

SCI GGOC
29, route de la Falaise
78 126 Aulnay sur Mauldre

A l'attention de Monsieur Geoffrey GAULLIER

Achères, le 19 Février 2019

Objet: Régularisation d'une installation de bancs d'essais moteurs sur la commune d'Achères

Avis sur remise en état du site en cas d'arrêt définitif

RAR 1A 145 734 5141 1

Monsieur Gaullier,

Nous allons déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la régularisation d'une installation de bancs d'essais moteurs soumise au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, située 4 Allée de la Rhubarbe, sur la commune d'Achères.

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier, en référence à l'article D. 181-15-2 11° du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

En cas de cessation d'activités, un mémoire serait réalisé conformément aux articles R. 512-39-1 à R. 512-39-5 du Code de l'Environnement et vous serait notifié au minimum trois mois avant la mise à l'arrêt définitif de l'installation.

Cette notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité environnementale du site.

Dans le cas d'une cessation de l'activité de la société EMC France, les mesures proposées porteront notamment sur:

- La vidange et l'inertage des cuves de carburants enterrées et des canalisations
- L'évacuation de tous les produits dangereux et matériels présents dans les ateliers
- Le tri et conditionnement de tous les déchets et évacuation en filières de traitement autorisées, nettoyage de la totalité du site
- les interdictions ou limitations d'accès au site (clôture périphérique)
- le maintien en l'état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, eau, assainissement, gaz..) après consignation des équipements non concernés par la sécurité du site,
- le nettoyage du (ou des) séparateur(s) d'hydrocarbures

Optimise les solutions de mobilité durable

Le site de la société EMC France pourra en cas de cessation d'activités être réutilisé pour accueillir des activités industrielles ou artisanales.

Conformément à l'article D. 181-15-2 11° du code de l'Environnement, je vous demande de bien vouloir me faire part de votre avis dans un délai quarante-cinq jours à compter de la réception de ce présent courrier auquel cas votre avis sera réputé émis.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Olivier CRASTRE
Président

LA POSTE

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : **1A 145 734 5141 1**

COURRIER SUIVI

Destinataire

JCI 660C
Mr Geoffrey Gaultier
29 Route de la Falaise
78126 AUBNAY SUR MAUDRE

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS** : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 620 00 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur Internet** : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone** :
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

REÇU LE 21 FEV. 2019

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☑ 153 € ☐ 458 € ☐

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

Expéditeur

JCH

ETC
4 Allée de la Rhubarbe
78260 ACHERES

SGR 2 V22 MSR 1B 15-1092913 07-17

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr.

NEUTRE en CO_2 laposte.fr/neutralitecarbone

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier